



CENTRE D'ENSEIGNEMENT LIBRE ST SÉPULCRE / ST JOSEPH / STE JULIENNE



Puériculteur / Puéricultrice

Techniques sociales

Services aux personnes

Services sociaux

Aide familial(e)

Puériculture

Aspirant(e) en nursing

Techniques sociales et d'animation



Parce que je m'y sens bien !



www.s2j.eu



3^{ème} degré Professionnel

Puériculture

Cours	5e	6e	7e
Formation commune			
Religion catholique	2	2	2
Education physique	2	2	2
Français	4	4	4
Mathématique	2	2	2
Formation historique et géographique	2	2	
Formation sociale et économique	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2
Option de base groupée			
Déontologie	1	1	1
Stages	6	9	12
Puériculture	4	2	2
Anatomie et physiologie	2	1	
Psychologie appliquée	3	3	3
Education nutritionnelle et diététique	1	2	2
Expression gestuelle	1		
Expression musicale	1		
Expression plastique	1		
Ateliers créatifs		2	2
Activités au choix de l'école			
Connaissances de gestion			2
Total	36	36	38

Documents...

Dès la rentrée, tu dois fournir à la coordination des stages les documents suivants :

- ◆ 2 copies recto-verso de ta carte d'identité
- ◆ 2 copies recto-verso de ta carte de vaccination

Si tu ne la possèdes pas : un certificat médical de ton médecin traitant attestant de l'ordre de tes vaccinations est nécessaire. Si tu ne connais pas ton statut vaccinal le médecin devra réaliser une prise de sang afin de le vérifier et éventuellement en assurer la mise en ordre.

- ◆ Le certificat médical rempli par ton médecin traitant attestant que tu es apte à suivre la formation.
- ◆ 2 photos d'identité

Tu veilleras à ce que tous tes documents soient identifiables : nom, prénom, classe. Ils seront regroupés dans une enveloppe à ton nom.


Mise en garde :

Si ton dossier n'est pas en ordre pour début octobre, ta participation en stage peut être suspendue !

Un règlement des stages plus détaillé te sera remis lors des premiers cours et sera ton guide tout au long de tes 3 années de ta formation.



Centre scolaire S2J
Rue du Général Bertrand 14
4000 LIÈGE

 04/226.04.66

 www.s2j.eu

 Centre scolaire S2J

 puericulture-sepulcre@scarlet.be

Contactez-nous !



Enseignement

Professionnel
5-6-7eme année

D3
Section Puériculture

Bienvenue !

Tu choisis de t'inscrire dans la section puériculture.

Les études que tu vas entreprendre te permettront d'exercer un métier à multiples facettes dans le milieu de la petite enfance. Durant trois années, tu devras faire preuve d'adaptabilité car tu vas combiner des apprentissages à l'école que tu seras amené(e) à mobiliser très rapidement sur des lieux de stage.

Concrètement...

À L'ÉCOLE

Au cours de 3 années de formation différents cours vont te permettre d'acquérir des compétences indispensables pour répondre aux besoins du petit enfant mais aussi pour entrer en relation avec le monde professionnel.

D'autres cours te permettront de développer une ouverture sur le monde et d'acquérir ton CESS (Certificat d'Études Secondaires Supérieures). En effet, tu ne peux pas être puériculteur/trice si tu n'es pas titulaire du CESS. (Voir grille horaire)

Celui-ci te permettra de poursuivre des études supérieures de type court: instituteur/trice maternel/le, infirmier(e), sage-femme, éducateur/trice, assistant(e) social(e),... Tu pourras aussi acquérir un certificat de gestion, indispensable, si tu veux ouvrir ta propre maison d'enfants par exemple

Les stages ...

Ils se déroulent dans différents milieux : crèches, écoles maternelles, pouponnière, accueillante à domicile, maternité, maison maternelle, enseignement spécialisé, consultation ONE, urgences pédiatriques,... et sont répartis sur les 3 années en tenant compte de ta progression et de tes apprentissages.

C'est toujours l'école qui choisit les terrains de stages et qui gère les plannings.

Tu dois obligatoirement réaliser :

- ◆ En 5p : 250 périodes de stage
- ◆ En 6P : 350 périodes de stage
- ◆ En 7P : 400 périodes de stage

Au terme de ta formation, tu auras réalisé un minimum de 1000 périodes de stage.

SUPERVISION...

En stage, tu seras pris(e) en charge par le personnel et par un(e) moniteur/trice chargée de te coacher. Il/elle sera relais entre le monde professionnel et l'école.

DÉPLACEMENTS...

La coordination des stages gère ton dossier de façon à ce que toutes les exigences ministérielles soient rencontrées. Nous tenons compte de certains paramètres pour attribuer les endroits de stage mais tu devras te déplacer dans toute la province de Liège. Informe-toi auprès du TEC afin d'avoir l'abonnement qui te permettra de te déplacer à moindre frais, l'école n'intervient pas dans les frais de déplacement.

VISITE MÉDICALE...

Avant de partir en stage, tu dois passer une visite médicale chez ton médecin traitant qui attestera que ton état de santé te permet de suivre la formation dans la section puériculture. Tu dois être en ordre de vaccination. Cette démarche est obligatoire car elle vise à te protéger mais aussi à protéger les enfants que tu seras amené(e) à côtoyer. De plus, tu devras obligatoirement passer un examen médical à la médecine du travail. C'est la coordination des stages qui t'indiquera où et quand tu devras t'y rendre. Les frais sont actuellement pris en charge par l'école.

MATERIEL: Tu recevras un T-shirt que tu devras porter obligatoirement en stage. Dans certains milieux un costume de stage sera nécessaire. Nous t'indiquerons en début d'année comment l'obtenir.

Nous te conseillons de te procurer :

- ◆ une paire de petites chaussures blanches (bouts fermés et qui tiennent aux pieds),
- ◆ un pantalon correct (ex. : jeans mais pas de taille basse ni de trous),
- ◆ des crayons et marqueurs de couleur,
- ◆ une paire de ciseaux,
- ◆ de la colle,
- ◆ des feuilles de dessin de couleur,
- ◆ des brochures, dépliants,...

PRÉCISIONS UTILES...

Les faux ongles, les piercings sont INTERDITS ! Même de petites boucles d'oreilles non pendantes devront être ôtées par sécurité ! Le port du foulard islamique comme de tout signe d'appartenance à une religion est proscrit par les lieux de stage. Le GSM sera éteint sur le lieu du stage.